

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT  
COMITÉ DIRECTEUR DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

## PREMIERE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR EN 2017

## COMPTE RENDU SUCCINCT

*Le compte rendu succinct de la première réunion du Comité directeur du Centre de développement en 2017, tenue les 6-7 mars, est soumis aux délégués pour APPROBATION à la deuxième réunion du Comité directeur, qui se tiendra le 19 juin 2017. Étant donné la soumission tardive de ce document les délégués seront invités à envoyer leurs commentaires écrits, le cas échéant, dans un délai d'une semaine après la date de la réunion.*

*La première réunion du Comité directeur en 2017, tenue les 6-7 mars, portait sur les thèmes suivants : i) la protection sociale et ii) l'Initiative de DEV sur l'Afrique. À sa réunion du 21 février, le Bureau du Comité directeur a approuvé le projet d'ordre du jour annoté proposé. Étaient également inscrites à l'ordre du jour de la réunion les questions de procédure suivantes : mise en œuvre du Programme de travail du Centre ; thèmes possibles pour la Réunion à haut niveau du Comité directeur qu'il est envisagé d'organiser ; Rapport financier et d'activité pour 2016 ; et présentation sur les progrès accomplis au regard du Cadre de résultats du Centre de développement en 2016. La première journée de la réunion s'est conclue par un séminaire DEV TALKS (6 mars, 17h30-18h30), qui a été honoré par la participation et une communication spéciale de M. Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement (AFD).*

Suzanne Leprince, Attachée de liaison du Comité Directeur, DEV (Suzanne.Leprince@oecd.org).

JT03416242

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

*Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

**POINTS 1 ET 2 : PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ [DEV/GB/A\(2017\)1/REV1](#) ; ET COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 14 DÉCEMBRE 2016 [[DEV/GB/M\(2016\)5](#)]**

Les membres du Comité directeur approuvent le projet d'ordre du jour annoté et le compte rendu succinct.

**POINT 3 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU POUR 2017**

Dans son message du 23 février, le Président du Comité directeur, M. l'Ambassadeur Pierre Duquesne, Représentant permanent de France auprès de l'OCDE, a expliqué qu'en réponse au message d'appel à candidatures qu'il a envoyé en novembre 2016 dans le but de pourvoir les trois sièges vacants du Bureau (membres de DEV-membres de l'OCDE), des candidatures avaient été reçues des cinq personnes suivantes :

- M. Rodrigo Monardes, Chili
- M. Andrea Macchioni, Italie
- M. Takuma Kajita, Japon
- Mme Maria Oliveira Fernandes, Portugal
- M. Jörgen Karlsson, Suède

Sur la base des résultats de la procédure de consultation qui a suivi et des entretiens que le Président a ensuite menés auprès des candidats et des suggestions formulées par ces derniers, Mme Maria Oliveira Fernandes (Portugal) a annoncé sa décision de retirer sa candidature. Les quatre candidats restants (Chili, Italie, Japon et Suède) ont réitéré leur vif souhait de voir leur candidature retenue pour l'attribution des sièges de Vice-Présidents du Bureau.

Au vu de l'intérêt croissant manifesté par les membres pour faire partie du Bureau et des critères de désignation des membres du Bureau en vigueur au Centre de développement, le Président a proposé que le Bureau du Comité directeur soit élargi de deux sièges supplémentaires en 2017, ce qui porterait le nombre de Vice-Présidents à 12 : 6 membres de l'OCDE et 6 non-membres de l'OCDE. Cette proposition a également reçu l'aval des membres du Bureau lors de leur réunion du 21 février.

L'élargissement du Bureau à 6 + 6 Vice-Présidents implique la création d'un siège supplémentaire pour un membre du Centre de Développement non membre de l'OCDE. Le Président a invité les délégués à faire parvenir au secrétariat leurs manifestations d'intérêt à occuper ce siège pour le 2 mars 2017 à la fermeture des bureaux au plus tard. La procédure de consultation a été menée conformément aux directives du Conseil concernant les procédures de consultation et les résultats ont été communiqués par la procédure écrite avant la réunion du Comité directeur.

À la suite de l'appel à candidatures pour le siège supplémentaire, Mme Doina Căjvăneanu (Roumanie), a déposé sa candidature. Par conséquent, le Président invite les délégués présents à la réunion à désigner le Bureau du Comité directeur pour 2017 dans son intégralité, selon la composition ci-dessous. Il est fait observer que le format et la taille du Bureau feront l'objet d'une évaluation par les membres à la fin de 2017.

Président : M. l'Ambassadeur Pierre Duquesne, Représentant permanent de France auprès de l'OCDE

Vice-Présidents :

- M. Rodrigo Monardes, Chili
- M. Andrea Macchioni, Italie
- M. Takuma Kajita, Japon
- M. Seong-ho Lee, Corée
- M. Jörgen Karlsson, Suède
- M. Ender Saritekin, Turquie
- M. Charles Gomis, Côte d'Ivoire
- M. Fajar Harijo, Indonésie
- Mme Catherine Vennard, Pérou
- M. Fakhr Eddine Es-saaidi, Maroc
- Mme Sirichada Thongtan, Thaïlande
- Mme Doina Căjvăneanu, Roumanie

#### **POINT 4 : RAPPORTS DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR**

Le Président et le Directeur du Centre de développement, M. Mario Pezzini, informent le Comité de l'actualité récente et des activités et manifestations en cours et futures du Centre de développement. Plus particulièrement, des précisions sont données sur : les résultats de la réunion du Conseil de janvier, qui consistait dans une présentation des Présidents des comités du « Pôle développement » de l'OCDE (Le Comité d'aide au développement (CAD), Le Centre de Développement (DEV), et Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SWAC)) ; la première Série de manifestations du Comité directeur du Centre de Développement en 2017 ; l'avancement des préparatifs du Forum mondial sur le développement ; et la contribution des membres du Centre à la Réunion du Conseil sur les ODD qui aura lieu en avril 2017 (voir [« OECD Action Plan »](#)).

Le Président souhaite la bienvenue au Paraguay, membre du Centre de développement (DEV) à compter de mars 2017, qui assiste à sa première réunion du Comité directeur. Il rappelle que l'adhésion du Paraguay au Centre a été marquée par une cérémonie de signature (échange de lettres) qui a eu lieu à l'OCDE en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Eladio Loizaga, du Président, du Secrétaire général de l'OCDE et du Directeur du Centre.

Le Président invite ensuite les membres à approuver l'établissement du Groupe d'apprentissage mutuel pour les Examens multidimensionnels par pays (MLG-MDCR). La création du MLG-MDCR a en effet été approuvée par le Comité directeur à sa réunion du 14 décembre dernier [[DEV/GB\(2016\)31/REV1](#)], puis par le Comité exécutif de l'OCDE par notification écrite [C(2017)1]. Enfin, la Stratégie d'adhésion et d'ouverture du Centre de développement a été adoptée par la procédure écrite. Ce résultat a pu être obtenu grâce aux travaux du Groupe de travail informel sur la révision de la stratégie d'adhésion du Centre (IWG-MOS), coprésidé par MM. Rodrigo Godinho (Brésil) et Seong-ho Lee (Corée), que le Président nommèrent.

Le Directeur du Centre, M. Mario Pezzini, communique également les résultats des missions qu'il a effectuées depuis le début de l'année et présente les principaux événements et missions à venir (un document de séance est disponible dans la salle à ce sujet).

#### **POINT 5 : LA PROTECTION SOCIALE DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 – PRIORITÉS ÉMERGENTES POUR LA RECHERCHE ET LES POLITIQUES [DEV/GB\(2017\)1](#)**

Ce point commence par une présentation de M. Alexandre Kolev, Chef de l'Unité Cohésion sociale du Centre de développement, qui décrit les principales tendances de la protection sociale dans les pays en développement, en exposant les principaux défis auxquels sont confrontés ces pays et en présentant les travaux que mène actuellement le Centre sur la protection sociale dans le contexte du Programme de travail 2017-18 du Centre de développement [[DEV/GB\(2016\)8/REV4](#)]. Il identifie trois grands domaines dans lesquels la demande de conseils sur l'orientation des politiques est forte :

- la difficulté d'étendre la couverture de l'assurance sociale dans des contextes d'informalité élevée

- les moyens d'assurer un financement pérenne de la protection sociale
- la contribution de la protection sociale à la croissance inclusive

Suivent les interventions des représentants gouvernementaux de quatre capitales qui attachent une grande importance à la protection sociale dans leurs travaux :

- M. Andrew Donaldson, ancien Directeur des Finances publiques à la Trésorerie nationale de l'Afrique du Sud
- Mme Eppu Mikkonen-Jeanneret, Conseillère principale sur la politique sociale mondiale au ministère des Affaires étrangères de Finlande
- M. Carlos Ganoza Durant, Directeur du personnel au ministère de l'Économie et des Finances du Pérou
- Mme Nadine Poupart, Cheffe de projet à la division santé et protection sociale de l'Agence française de développement

Ces interventions offrent un éventail de perspectives sur les principaux défis rencontrés en matière de protection sociale. L'Afrique du Sud est un pays qui possède un système d'aide sociale solide (couvrant la moitié de l'ensemble des ménages), mais où les dispositifs d'assurance sociale sont très peu développés. Le Pérou, pour sa part, dispose de mécanismes d'assurance sociale bien établis mais éprouve de grandes difficultés pour étendre leur couverture. L'intervenante finlandaise explique la contribution de la protection sociale aux Objectifs de développement durable (ODD), tandis que la représentante française axe son exposé sur l'importance de la viabilité du financement pour la protection sociale et le rôle de ce secteur dans la lutte contre le changement climatique.

La parole est ensuite donnée aux membres du Comité directeur. Les représentants du Brésil, du Chili, de la Finlande, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et de l'Uruguay indiquent les domaines sur lesquels le Centre devrait orienter ses travaux consacrés à la protection sociale à l'avenir. Les discussions font émerger les considérations suivantes, qui seront prises en compte dans les futurs travaux du Centre sur la protection sociale :

- Le Comité directeur reconnaît l'importance des trois thèmes identifiés par M. Alexandre Kolev dans sa présentation et s'accorde à dire que le moment est venu pour le Centre de s'intéresser de plus près à la question de la protection sociale.
- Un faisceau de problématiques se dessine autour du changement climatique, du remplacement de l'aide humanitaire par la protection sociale et de l'extension de la protection sociale dans les États fragiles et déchirés par les conflits.
- Les politiques de protection sociale doivent être guidées par une approche systématique fondée sur le cycle de vie, qui prenne en considération les besoins de tous les groupes d'âge, y compris les très jeunes, les personnes d'âge actif et les personnes âgées.
- La protection sociale est un instrument crucial pour l'émancipation des femmes.
- Les liens entre protection sociale et emploi productif doivent être analysés attentivement.

M. Federico Bonaglia conclut la session en faisant observer que les membres du Comité directeur disposent d'une expérience et d'une expertise considérables en matière de protection sociale. Il préconise la création d'un réseau de points focaux qui permettrait de partager les expériences des pays et aiderait le Centre à concevoir des boîtes à outils et à formuler des recommandations.

## **POINT 6 : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 2015-16**

### **6.1 RAPPORT FINANCIER ET D'ACTIVITÉ SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET (PTB) POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Le secrétariat présente pour information le rapport financier et d'activité, qui décrit la mise en œuvre du PTB en se référant au document [DEV/GB\(2014\)3/FINAL](#). Le document fait le point sur l'avancement des réalisations prévues dans le PTB 2015-16 et présente des informations sur la situation budgétaire à la fin du biennium ainsi que sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de chaque domaine de résultats du PTB (voir référence susmentionnée). Les délégués sont invités à communiquer leurs commentaires écrits éventuels au secrétariat pour le 17 mars à la fermeture des bureaux au plus tard.

### **6.2. PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DU CADRE DE RÉSULTATS EN 2016** [[DEV/GB\(2017\)3](#)]

Depuis le début du biennium 2015-16, le Centre applique le Cadre de résultats du Programme de travail et Budget. Comme il en a été décidé avec le Comité directeur, il s'agit d'un outil de gestion interne qui guide la planification et le suivi des activités, la collecte de données probantes et l'évaluation régulière des résultats obtenus sur la voie de la réalisation des objectifs du Programme de travail et Budget. Le secrétariat effectue une présentation sur les principaux impacts des activités du Centre en 2015-16. Cette présentation s'appuie sur le document ([DEV/GB/RD\(2016\)5](#)) distribué aux membres du Comité directeur à leur réunion du 14 décembre 2016, qui donnait quelques résultats provisoires et finals pour la période s'achevant fin novembre 2016. Ultérieurement, les membres recevront un rapport final incorporant les commentaires formulés lors de la présentation au Comité.

## **POINT 7 : « DEV TALK » AVEC RÉMY RIOUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)**

Le Président accueille à cette réunion du Comité directeur, afin qu'il prononce une communication spéciale, M. Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement (AFD), institution financière et principal organisme d'exécution de l'aide publique au développement accordée par la France aux pays en développement et aux territoires d'outre-mer. M. Rioux présente la vision stratégique de l'Agence et sa conception du développement. Il échange avec les membres du Comité directeur sur leur point de vue et la position de leur pays quant aux grands défis actuels liés au développement mondial, national et régional et souligne le rôle important de l'action internationale, dans laquelle s'inscrit la contribution de l'AFD à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il attire en particulier l'attention sur les trois grands changements qu'a amené pour l'AFD le tournant qui s'est opéré en 2015 dans le programme d'action international : i) l'universalité du programme d'action représenté par les ODD (tous les pays et tous les domaines) et l'importance de la mise en œuvre à l'échelon local ; ii) la nécessité d'accroître les flux financiers et de mobiliser des ressources financières à l'appui du développement ; et iii) et l'importance des alliances multipartites pour l'obtention d'un résultat collectif positif (l'un des succès majeurs de la COP21). M. Rioux met en avant les nouveaux piliers de la coopération internationale, qui sont les banques de développement nationales et régionales. Il mentionne également la mise au point d'un modèle de données climatiques à laquelle le Centre pourrait être associé ; enfin, il souligne l'approche panafricaine privilégiée par l'AFD.

M. Mario Pezzini, remercie M. Rioux pour son intervention éclairante, qui a offert une occasion bienvenue d'examiner un certain nombre de points de convergence entre l'AFD et le Centre. Il souligne en particulier plusieurs implications importantes pour le Centre, qui sont liées au rôle des actions internationales ; aux défis que pose le développement à différents niveaux (PMA ainsi que PRI) ; et au rôle important que pourrait jouer le Centre dans un débat sur l'éducation et le développement qui se tiendrait à Paris. M. Pezzini approuve également l'importance particulière que l'AFD accorde à l'échelon local (et la notion de développement territorial utilisée par l'AFD).

**POINT 8 : QUATRIÈME RÉUNION À HAUT NIVEAU DU COMITÉ DIRECTEUR DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT (JUIN 2017, DATE EXACTE À DÉTERMINER) [DEV/GB\(2017\)4](#)**

Le secrétariat présente une note de synthèse sur la Quatrième Réunion à haut niveau du Comité directeur. S'appuyant sur les résultats de la Troisième RHN tenue en juin 2016, les délégués ont engagé une réflexion sur les thèmes qui pourraient figurer à l'ordre du jour de la RHN 2017. La contribution du Centre de développement aux ODD est une piste possible. Par exemple, les travaux du Centre sur l'égalité femmes-hommes et le rôle du SIGI en tant qu'outil de suivi des progrès accomplis au regard des ODD liés au genre (par exemple l'ODD5) pourraient constituer une contribution majeure. Les autres domaines d'activité actuels importants du Centre concernent les travaux en cours et les résultats attendus du Partenariat mondial pour la connaissance sur les migrations et le développement (KNOMAD) et la grille d'indicateurs associée. Par ailleurs, dans le prolongement de la RHN 2016 et à la demande de plusieurs membres, le Centre a engagé des discussions sur « Le développement en transition » afin d'examiner les défis spécifiques rencontrés par les pays qui changent de catégorie de revenu. Ces discussions ont mis en lumière la nécessité d'étudier les questions suivantes : la transition des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, les moyens d'échapper au piège du revenu intermédiaire et le rôle du partage des politiques et de la coopération Sud-Sud. Les délégués observent que la prochaine RHN pourrait fournir une occasion opportune de présenter et entériner des outils importants élaborés par l'Initiative de dialogue sur les ressources naturelles animée par le Centre, ainsi que les résultats de l'actuel Forum de soutien à la négociation CONNEX et les réalisations qui en découlent. Une note décrivant dans les grandes lignes les composantes possibles du programme de la prochaine RHN a été préparée pour guider les membres dans leurs discussions.

Les délégués donnent également leur avis sur la date à laquelle il conviendrait d'organiser la réunion : soit en juin pendant la Semaine de l'OCDE, soit en septembre/octobre en association avec le Forum sur l'Afrique et d'autres manifestations connexes du Centre. Dans ses conclusions, le Président invite les membres à envoyer pour le 14 mars 2017 au plus tard leurs éventuels commentaires écrits sur la date, le format et les thèmes proposés pour la RHN de 2017.

**POINT 9 : INITIATIVE DE DEV SUR L'AFRIQUE [DEV/GB\(2017\)5](#)**

La discussion sur l'Initiative du Centre sur l'Afrique fait suite à la décision prise lors de la Réunion à haut niveau de juin 2016 de renforcer encore davantage l'engagement du Centre auprès de l'Afrique. Cette initiative s'appuie sur la présence au sein du Comité directeur de neuf pays africains et sur les partenariats noués avec plusieurs institutions multilatérales (BAFD, CUA, NEPAD, CEDEAO, etc.). Elle a bénéficié du soutien de l'ensemble du Comité directeur, y compris des organismes nationaux et des ministères (par exemple la FIPA, la SIDA, BMZ, l'AFD), qui se sont fait représenter à cette session du Comité directeur sur l'Afrique.

Les délégués donnent leur point de vue sur les travaux du Centre sur l'Afrique, notamment les Perspectives économiques en Afrique (PEA), les Examens multidimensionnels par pays et l'évaluation des domaines d'activité actuels et potentiels. Les principaux points qui émanent des discussions sont les suivants :

**L'Afrique est confrontée à toute une série de nouveaux défis.** Sur le plan externe, des conditions macroéconomiques mondiales médiocres, les défis associés à l'automatisation croissante de la production manufacturière et le changement climatique appellent à la mise en œuvre de réponses ambitieuses. Sur le plan interne, l'explosion démographique de la jeunesse, l'objectif d'industrialisation, l'urbanisation rapide et le coût croissant de la dégradation de l'environnement nécessitent d'adopter des stratégies de développement innovantes qui intègrent les spécificités des pays africains.

**Les membres africains expriment leur profond soutien aux travaux du Centre.** Ils soulignent le rôle de celui-ci dans le suivi des progrès économiques, l'élaboration de stratégies de transformation économique et d'intégration régionale et la collecte de statistiques comparables sur les recettes. Ils mettent en avant l'impact des *Perspectives économiques en Afrique* et des *Examens multidimensionnels par pays*. Le Centre est un allié

stratégique pour la réalisation des Objectifs de développement durable en Afrique. Le maintien d'une coopération étroite avec les partenaires africains s'est révélé crucial. Les délégués soulignent la nécessité de continuer à travailler « avec l'Afrique, et pas uniquement pour l'Afrique ».

Les membres distinguent **quatre domaines de travail essentiels : (i) la démographie, (ii) le financement du développement, (iii) l'industrialisation et (iv) l'intégration régionale**. Les politiques publiques doivent mieux prendre en compte la croissance démographique et son incidence sur l'intégration sociale et économique (urbanisation, migrations, politique sociale). Une meilleure utilisation de l'APD en tant que catalyseur d'investissements privés et la mobilisation des ressources intérieures peuvent contribuer à accroître le volume de ressources dont disposera l'Afrique et qui sont nécessaires à son développement. Pour accélérer l'industrialisation, il faudrait adopter de nouvelles politiques encourageant la création de valeur locale et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Les délégués proposent qu'un soutien renforcé soit mis en œuvre à l'appui de l'intégration régionale – c'est-à-dire la mobilité transfrontalière, les infrastructures, le développement des marchés, la convergence macroéconomique, l'harmonisation juridique et le renforcement des capacités des offices de statistique. Les délégués suggèrent les actions suivantes :

- réaliser des études sur les conséquences de la démographie africaine pour les politiques, en mettant l'accent sur la protection sociale, le développement des qualifications, les migrations, l'émancipation des femmes, etc. ;
- plaider pour le maintien dans les pays des bénéfices dégagés par les multinationales des pays de l'OCDE ;
- travailler plus étroitement avec les cinq Communautés Économiques Régionales (CER) principales d'Afrique, par exemple en invitant des représentants des CER à participer aux réunions du Comité directeur en tant qu'observateurs ;
- envisager des domaines de recherche complémentaires tels que l'agriculture, le financement et le bien-être ;
- accorder davantage d'attention aux moyens d'éviter le piège du revenu intermédiaire ;
- développer les PEA pour en faire une base de dialogue sur les politiques africaines. Le rapport pourrait comporter une section sur les innovations africaines ;
- couvrir davantage de pays africains dans les études sur la protection sociale ;
- approfondir les MDCR en tant qu'instrument de dialogue sur les politiques et d'échange entre les pays africains, et couvrir davantage de pays africains dans les MDCR.

**Les délégués débattent également du rôle du Centre en tant que plateforme de dialogue et d'établissement de partenariats.** Certains délégués proposent de créer un groupe des « Amis de l'Afrique » ou un comité de pilotage informel qui proposerait des thèmes pour les activités avec l'Afrique. Ces initiatives prolongeraient la coopération établie avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et la DCD. Le Centre pourrait également envisager les partenariats suivants :

- l'Afrique figure par les thèmes prioritaires de la prochaine réunion du sommet du G20. Cet intérêt pour le continent va permettre de sortir du modèle traditionnel Nord-Sud d'aide à l'Afrique. La Chine, l'Inde et la Turquie coopèrent avec de nombreux pays africains et leur accordent un soutien conséquent. Le Centre et l'OCDE pourraient contribuer aux travaux menés dans cette enceinte ;
- Le Centre pourrait « participer » au « Plan Marshall pour l'Afrique » de l'Allemagne, en intervenant plus spécifiquement sur les questions du financement du développement, de l'intégration régionale, du soutien aux initiatives africaines sur lesquelles repose le plan (par exemple l'Agenda 2063), de l'entrepreneuriat, des emplois et des débouchés pour les jeunes, et de la personnalisation des réformes ;
- les membres et le Secrétariat de l'OCDE pourraient tenir un rôle plus actif dans les forums mondiaux et multilatéraux (par exemple les réunions à haut niveau des Nations Unies) ;
- l'éventail des parties prenantes africaines pourrait être encore étendu et intégrer notamment des

universités, des centres d'étude et des entreprises.

D'autres considérations importantes sont à prendre en compte pour transposer l'Initiative du Centre sur l'Afrique en actions :

- Premièrement, il convient d'élaborer un discours clair sur la situation actuelle et les objectifs de développement de l'Afrique. Il importe que les solutions soient africaines, et des stratégies telles que l'Agenda 2063 offrent une bonne base pour l'élaboration d'instruments d'action.
- Deuxièmement, si le cadrage sur les institutions régionales doit être approfondi, les administrations infranationales sont aussi des acteurs importants.
- Troisièmement, le Centre (et l'OCDE) peuvent mettre l'accent sur le soutien au processus d'élaboration des politiques (comme c'est le cas avec la Côte d'Ivoire) et la coordination des plans d'action pour le développement des membres du Centre.
- Quatrièmement, des partenariats opérationnels sont essentiels. Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et la DCD sont des partenaires importants pour cette initiative du Centre.